



Dunkerque, le 8 novembre 2022

**MESURES CORRECTIVES**

L'accord concernant l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes 2022-2025 signé le 30 septembre 2022 prévoit la mesure corrective ci-dessous, permettant à l'Aduges d'améliorer l'index égalité hommes-femmes :

Assurer l'égalité salariale au retour de congé maternité/paternité, en assurant, sous forme de prime, l'équivalent du versement minimum de la RIS et les augmentations générales aux salarié.e.s de retour d'un congé maternité/paternité.



## Informations déclarant

---

Nom Prénom GENEVET Audrey  
Adresse mail a.genevet@aduges.org

## Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

---

Structure Entreprise  
Tranche effectifs De 251 à 999 inclus  
Raison sociale ADUGES ASS DKQUOISE GESTION EQUIPEMENTS SOCIAUX  
Siren 783604424  
Code NAF 94.99Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire  
Adresse 50 RUE DU JEU DE MAIL 59140 DUNKERQUE

## Informations calcul et période de référence

---

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2021  
Date de fin de la période de référence 31/12/2021  
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 212

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

---

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle  
Date de consultation du CSE -  
Nombre de niveaux ou coefficients -  
Résultat final en % 2.29  
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes  
Nombre de points obtenus 37

## Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions)

---

Résultat final en % 8.90  
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes  
Nombre de points obtenus 20

## Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions

---

Résultat final en % 8.02  
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes  
Nombre de points obtenus 5

## Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

---

Résultat final en %	85.71
Nombre de points obtenus	0

## Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

---

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	femmes
Nombre de points obtenus	5

## Niveau de résultat global

---

Total de points obtenus	67
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	67
Mesures de corrections prévues	mesures envisagées

## Publication du niveau de résultat global

---

Date de publication	24/02/2022
Site Internet de publication	<a href="http://www.aduges.org">www.aduges.org</a>
Modalités de communication auprès des salariés	-